

- Membres théoriques :  
17  
- Membres en exercice :  
17  
- Membres présents :  
12  
- Pouvoirs :  
5  
- Votants :  
17

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**EVOLUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES PREVISIBLES SUR 2016**

Le 17 décembre 2015, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 25 novembre 2015, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 12 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Étaient présents :** Monsieur André GAUTIER, Président,

**I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :**

**Titulaires**

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Florence DURANDE, Agnès FIRMIN LE BODO, Blandine LEFEBVRE,  
MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE, Jean-Pierre THEVENOT.

**II. Membres avec voix consultative :**

MM. le Colonel André BENKEMOUN, Directeur départemental, le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Luc TACONNET, le Caporal Mathieu GIBASSIER, Dominique PROUST, Payeur départemental.

**III. Membre de droit :**

M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

**IV. Pouvoirs :**

Mme Florence THIBAudeau RAINOT à M. Sébastien TASSERIE,  
M. Philippe LEROY à M. André GAUTIER,  
M. Luc LEMONNIER à Mme Agnès FIRMIN LE BODO,  
M. Michel LEJEUNE à Mme Sophie ALLAIS,  
Mme Chantal COTTEREAU à M. Gérard JOUAN.

**Étaient absents excusés :**

Mme Chantal COTTEREAU, Florence THIBAudeau-RAINOT,  
MM. Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER, Philippe LEROY, le Capitaine Samuel PERDRIX – représenté, le Capitaine André HENRY, l'Adjudant-chef Hervé PASQUIER, le Caporal Thomas BRU – représenté.

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Le présent rapport traite de l'évolution des ressources et des charges prévisibles du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) pour l'exercice 2016. Ce rapport, prévu au Code général des collectivités territoriales (article L.1424-35), doit être transmis au Conseil départemental afin qu'il vote sa contribution au Sdis.

## BUDGET PRINCIPAL

Le projet d'activité 2016 du Service s'inscrit dans la perspective de l'application effective du nouveau schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) et du règlement opérationnel (RO) révisé. Parmi les objectifs majeurs du schéma figure l'efficacité de l'organisation opérationnelle dans un cadre budgétaire maîtrisé.

Si l'application des orientations du Sdacr est sans impact budgétaire direct en 2016, l'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement, elle, oui.

### **I - Section de fonctionnement**

#### A – Charges prévisionnelles

Le volume des inscriptions prévisionnelles s'élève à 91,69 M€, dont 85,091 M€ au titre des dépenses réelles de fonctionnement. Ces dernières s'inscrivent en diminution de 2,34% par rapport à celles inscrites au BP 2015.

Chiffres en millions d'euros	BP 2015	Perspectives 2016	Evolution 2016 / BP 2015 (%)
Charges à caractère général	13,351	12,233	-8,38
Charges de personnel	71,128	70,415	-1,00
Autres charges de gestion courante	0,705	0,676	-4,11
<i>Total gestion des services</i>	<i>85,184</i>	<i>83,324</i>	<i>-2,18</i>
Charges financières	0,023	0,022	-4,35
Charges exceptionnelles	0,571	0,028	-95,10
Dotations aux provisions	0,00	0,117	Sans objet
Dépenses imprévues	1,354	1,600	18,16
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>87,132</b>	<b>85,091</b>	<b>-2,34%</b>

Ces dépenses réelles de fonctionnement sont composées à 82,8% des charges de personnel qui se chiffrent à 70,415 M€, contre 71,128 M€ au BP 2015.

Cette enveloppe est dimensionnée pour un volume d'effectif sapeurs-pompiers professionnels de 923 postes, auxquels s'ajoutent 10 postes volants temporaires pour anticiper le départ de la collectivité d'agents disposant d'un fort niveau d'expertise.

Les charges à caractère général représentent 14,38% des dépenses réelles de fonctionnement estimées pour 2015. D'un montant de 12,233 M€, ces charges sont en retrait de plus de 1 M€ par rapport au BP 2015 avec la poursuite des efforts de rationalisation déjà entrepris.

La dotation aux amortissements budgétée sur l'exercice prochain s'élève à 6,597 M€, en augmentation de près de 0,6 M€ par rapport au BP 2015. Cette tendance tient à deux éléments essentiels :

- le dynamisme des investissements opérés sur la dernière période,
- le début d'amortissement de l'opération de construction du centre d'incendie et de secours du Havre Nord, avec une annuité de 0,222 M€. Cette annuité fait l'objet d'un mécanisme de neutralisation comptable pour en dispenser la charge, à la section de fonctionnement dont les recettes sont contraintes.

## B- Ressources prévisionnelles

L'excédent prévisionnel dégagé en fonctionnement au titre de l'exercice précédent s'élève à 5,677 M€<sup>1</sup>. Il se situe en diminution de près d'1,6 M€ par rapport au résultat reporté sur la section en 2015 (7,271 M€). Cette tendance s'explique par l'augmentation des charges de personnel sur 2015, avec notamment l'absorption de la réforme de la filière sapeurs-pompiers et de la catégorie C, et l'amélioration du taux d'occupation des postes.

Malgré la baisse des dépenses prévues sur 2016, ces éléments conduisent à rendre nécessaire la stabilisation, pour la quatrième année consécutive, du niveau des contributions des Collectivités, qui constituent les principales ressources du Sdis (90% des recettes totales de fonctionnement). Le montant de la contribution des Communes et EPCI retenu pour 2016 est donc de 35,757 M€, et de 46,633 M€ pour ce qui est de la contribution du Département.

## II - Section d'investissement

### A – Charges prévisionnelles

Le niveau des dépenses projeté en 2016 est de 12 M€. Ce chiffre n'intègre aucun report de crédits de l'exercice 2015. L'objectif qui anime le Service d'optimiser l'exécution comptable rendrait toute estimation hasardeuse. Les dernières simulations témoignent cependant d'un volume maximum de reports potentiels inférieur à 1,7 M€<sup>2</sup>.

Le niveau d'investissement projeté sur 2016 diminue de 15,81% par rapport au volume inscrit au BP 2015, hors reports là aussi. Il semble cependant se situer dans l'épure des perspectives de réalisation de cette année, compte tenu de l'avancée avérée de certaines opérations immobilières notamment.

Les perspectives 2016 travaillées se font l'écho d'une ambition d'optimiser la capacité opérationnelle des moyens matériels du service, à commencer par la modernisation de l'outil de traitement de l'alerte.

1,650 M€ sont prévus en 2016 dans le cadre de l'autorisation de programme (AP) dédiée, pour les premiers investissements en matériels. La politique d'acquisition des matériels roulants se poursuivra en lien avec les orientations du Sdacr, en phase avec l'AP spécifique ouverte en 2015.

Les opérations engagées dans le cadre du plan immobilier actuel<sup>3</sup> se poursuivront sur 2016 :

---

<sup>1</sup> Estimation à mi-novembre 2015.

<sup>2</sup> Les reports s'élevaient au BP 2015 à 2,8 M€ et à 5,851 M€ au BP 2014.

<sup>3</sup> Chacune de ces opérations fait l'objet d'une autorisation de programme spécifique.

Etudes	Réhabilitation / extension Cis Montivilliers Construction Cis le Havre-Sud Transformation / aménagement locaux de la Direction Construction module de formation multi activités
Travaux	Réhabilitation / extension Cis la Mailleraye-sur-Seine (fin des travaux) Construction Etat-major groupement Ouest (fin des travaux) Extension Etat-major groupement Est (travaux) Réhabilitation / extension Cis Forges-les-Eaux (fin des travaux)

## B- Ressources prévisionnelles

Outre la dotation aux amortissements (6,597M€) évoquée plus haut, les recettes attendues du fond de compensation de la TVA sont évaluées à 3,005 M€ pour 2015.

Le solde d'exécution de la section d'investissement 2015 est estimé à 1,610 M€. A ces masses, s'ajoutent une prévision de 0,151 M€ au titre de subventions attendues ainsi que 0,140 M€ de cessions de matériels qui ne sont plus utilisés par le Service.

Compte tenu de ce qui précède, le recours à l'emprunt sur 2016 est projeté à hauteur de 0,5 M€.

\*  
\* \*

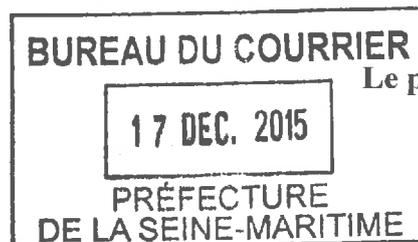
## BUDGET ANNEXE

Les prévisions établies portent le budget de la restauration à 0,389 M€ en fonctionnement, contre 0,436 M€ au BP 2014, soit une diminution de près de 11% sur la période. Cette tendance s'explique par un tassement du rythme de formations prévues au centre départemental de formation, et donc de la restauration associée.

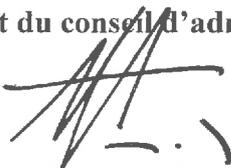
L'inscription en investissement, dans l'optique d'un remplacement éventuel de matériel, s'élève à près de 0,013 M€, intégralement financée par la dotation aux amortissements.

\*  
\*\*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.*



Le président du conseil d'administration,

  
André GAUTIER